

Le garant de la concertation

Compte-rendu du Bureau du 18 janvier 2010

Participants : Ville de Paris (R. Paque), Mission Halles (A. Fremiot, M. Senkeomanivane), SemPariSeine (D. Hucher, F. Heim, L. Bouzidi), Parole des Halles (D. Goy-Blanquet), Atelier des Halles (M. Collin), Rénovation des Halles (E. Bourguinat, M. Dubois), Conseil de quartier des Halles (F. Filoche), Associations de commerçants (A. Laborde), Association La Clairière (M. René-Bazin), Garant (T. Le Roy).

1) A l'invitation de la SemPariSeine, la société chargée d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur les questions d'accessibilité sur l'ensemble du site et du projet présente la méthode de concertation, comportant un groupe représentatif des usagers, qu'elle envisage. Le document présenté sera diffusé aux membres du bureau, qui pourront ainsi réagir directement, notamment sur la question de la composition du groupe d'usagers. Il est convenu que cette mission, prévue pour plusieurs années, rendra compte régulièrement au GTT compétent de la concertation (Espaces publics), et une première fois avant l'été 2010.

2) Calendrier général du projet et des procédures engagées :

- Négociations de la Ville avec Unibail. R. Paque précise que ces négociations ne sont pas achevées, que l'horizon actuel de leur conclusion est autour du printemps 2010, et que cela donnera lieu à un protocole qui sera soumis au Conseil de Paris et sera donc rendu public. R. Paque regrette que la confidentialité de cette négociation n'ait pu être respectée, et souligne que les fuites constatées n'ont pas aidé la Ville dans sa négociation. Des associations membres du Bureau ont, de leur côté, regretté cette confidentialité, qui les empêche de soutenir certains objectifs de la Ville dans cette négociation ; position qui n'est pas partagée par le garant, qui estime que le négociateur est le mieux placé pour apprécier si la confidentialité lui est nécessaire ou non.

- Permis de construire de la Canopée (déposé en décembre 2008) : la procédure a pris du retard ; il devrait être délivré au printemps 2010, au plus tard en juin.

- Pôle « transport » : la réunion publique prévue mercredi 20 janvier (au Forum des images) sera l'occasion de faire le point sur le calendrier.

- Enquête publique de la Préfecture de Paris, en vue de la DUP nécessaire. Le rapport de la commission d'enquête a été remis le 8 janvier 2010. La Préfecture n'a donné que le 18 son feu vert à sa publicité, qui sera assurée en ligne dès les prochains jours, puis, comme le veut la réglementation, dans les mairies d'arrondissement. Au fond, R. Paque indique que ce rapport contient diverses recommandations (sur les questions de sécurité...), et trois réserves : sur la

place René Cassin (écho au vote du Conseil de Paris d'avril 2009), et sur deux points intéressant le Novotel (parking, et locaux techniques).

3) Calendrier des GTT :

- Jardin : une réunion est prévue le 4 février sur les « jeux pour les enfants ». Une autre réunion aura lieu en février ou mars pour évoquer la modification demandée par la Ville concernant la place René Cassin. Il restera à traiter les aspects du projet qui n'ont pas encore été précisés.
- Canopée : R. Paque suggère la tenue d'une réunion sans attendre la délivrance du permis, pour que l'architecte présente l'APD (qui doit d'ailleurs donner lieu à un complément de demande de permis ce mois-ci). Compte tenu de la campagne des élections régionales, cette réunion, sans les élus, aurait le caractère d'une réunion technique d'information, comme il en avait été tenu dans la période des élections municipales.
- Sécurité : les recommandations de la commission de l'enquête publique vont enfin donner la justification et la matière d'une réunion de concertation sur ce thème avec la Préfecture de police (ou sa représentation). Un RV de la Ville avec la PP pour la préparer est prévue fin janvier...
- Populations fragiles : la SEM montera une réunion avec les SDF, qui complètera la réunion d'octobre avec les associations spécialisées.
- Cultures urbaines : le GTT du 14 janvier a prévu, en conclusion, que serait constitué, pour le suivi du projet de la Ville (Hip-Hop), un comité de pilotage. Les membres du Bureau peuvent formuler des avis sur sa composition, dont il sera débattu lors de sa prochaine réunion. Sans préjudice d'une nouvelle réunion du GTT, le moment venu.
- GTT « Métropole » : le compte-rendu de la réunion du 12 décembre est consultable sur le site Paris.fr. Un GTT aura lieu en février ou mars. La remise de l'étude est prévue en juin 2010.

Prochaine réunion du Bureau : **lundi 15 février 2010**, à 18 h 30 (local habituel).

Thierry Le Roy